

d'une personne jouissant d'une très grande influence dans les sociétés secrètes des Philippines. La dépêche portait : " Jetez les moines en prison, mais ne les tuez pas." Et c'est ce qui a été fait. On porte à plus de 300 le nombre des religieux ainsi privés de leur liberté. Ces religieux appartiennent à l'ordre des Franciscains et des Récollets.

A son dernier voyage, l'*Etruria*, de la ligne Cunard, avait au nombre de ses passagers trente dames irlandaises ayant sollicité leur admission parmi les Dames de la Providence et qui se rendaient à San Antonio, Texas.

Glorieux essaim !

Il y a 175 écoles paroissiales entretenues par les catholiques à New-York. Elles donnent l'instruction à 70,877 élèves. Chaque élève de écoles publiques coûte à la ville \$32 par année. On voit quelle économie ces écoles catholiques constituent pour la municipalité.

Mgr Chapelle, délégué apostolique à Cuba, Puerto Rico et les Philippines, a publié récemment une lettre qui est tout un plaidoyer en faveur des religieux des Philippines et de l'influence qu'ils ont exercée et continuent d'exercer sur la population, ceux du moins d'entre eux qui ne sont pas dans les fers, par ordre de la franc-maçonnerie. Cette lettre est en réponse à un propos qu'on prête au général Funston. Celui-ci aurait dit aux élèves de l'Université de Stanford que "si le Congrès voulait seulement chasser les religieux des Philippines et y confisquer les propriétés ecclésiastiques, dans une semaine on aurait brisé le pouvoir des insurgés, car les habitants de Luzon sont sous la domination de l'Eglise."

Mgr Chapelle ne croit pas à l'authenticité de ce propos, d'autant plus absurde à sa face même que presque tous les religieux de l'île gémissent dans les tourments et la captivité depuis plus d'un an. Mais il profite de l'occasion pour démontrer, au témoignage des missionnaires protestants eux-mêmes, que le clergé catholique, non seulement a instruit et moralisé la population, mais qu'il lui a enseigné à exercer les industries qui ont été la source de sa prospérité.

Quant à la confiscation des biens de l'Eglise aux Philippines, autant vaudrait confisquer les propriétés des Vanderbilt, des Astor et autres millionnaires américains. L'Etat le pourrait faire avec autant de droit et de justice dans un cas que dans l'autre.